L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er JUIN 1882. 55me Année.

Dufour, Dumont & Cie.
Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 1er JUIN 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Bureau gouvernement, %

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Bureau du Dimanche,

Un an.....$2 00

Bureau deux feuilles.

Bureau hebdomadaire.

Un an.....$2 00
Six mois.....1 00
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

Bureau deux feuilles.

VENTES A L'ENCAN.

Par Epsor & Beauflon, en cette ces rues Prieur et Bienville, entre de la compagnie d'huile Bienville, membre de ménage, beaux divans, glaces, miroirs, dentelles, chaises rocker, etc., etc.

Par Jas. P. Guinault, en cette des rues St. Claude et Pelagie, une vachette.

L'attention du public est appelée d'une façon toute spéciale sur la vente de magnifiques diamants, de montres d'hommes de la compagnie "Waterville Oil Works," vente qui aura lieu samedi, 3 juin, à l'angle des rues Dumaine et Prieur, par le ministère de M. Jas. Guinault, dans Charlotte Cornélie Gilbert. La collection de diamants est une des plus belles de cette ville; elle est digne de fixer l'attention des connaisseurs et sera vendue très positivement. Epsor et Beauflon, encanteurs.

L'opinion d'un grand chef désespérée sur la situation de son parti et du parti républicain aux Etats-Unis.

Un correspondant du *World* vient d'avoir une entrevue avec l'honorable HORATIO SEYMOUR, candidat démocrate aux fonctions de président en 1868, ancien gouverneur de l'Etat de New York, l'un des hommes les plus purs, les plus expérimentés, l'un des plus grands penseurs des Etats-Unis.

M. Seymour a, aujourd'hui, soixante-douze ans. Il s'est retiré de la vie publique et attend, dans une paix profonde, dans sa retraite d'Utica, la fin d'une longue et utile carrière.

Il a, pour les principes dont il a été le défenseur dégagé et fidèle, la même admiration, le même amour qu'à l'époque où il exerçait un ascendant presque irresistible sur les destinées de l'*Empire State*, et son seul l'écouter avec un vif intérêt toutes les fois qu'il leur donne un conseil ou exprime une opinion ; aussi n'est-on pas surpris de l'effet que ses paroles ont produit et du retentissement qu'elles ont eu à New-York.

Cet effet et ce retentissement ne savent guère moins remarquables, dans les autres parties de l'Union, où il jouit d'une très grande renommée et d'une légitime popularité.

M. Seymour est convaincu que les démocrates peuvent reconquérir la suprématie dans l'Etat et dans le pays. L'organisation du parti est défectueuse, mais celle des Républicains l'est bien davantage, et, de plus, les Républicains ne sauraient se réhabiliter ; ils ne pourront pas vaincre, ils sont poussés à la dissolution. Ils tendent, malheureusement, à la centralisation; tout, dans le parti, a la même tendance, et, à cette heure, les rouages du gouvernement sont tellement énormes, tellement compliqués, que le fonctionnement en est, pour ainsi dire, impossible.

Ce ne sont pas le Président, son cabinet, les sénateurs et les représentants qui gouvernent le pays ; c'est le *lobby*. Nos législateurs et nos fonctionnaires ne restent au pouvoir qu'un temps ; le lobby ne disparaît jamais; il n'ignore rien de ce qui a trait aux projets de lois ; c'est lui qui, en réalité, fait le travail ; il envahit le capitole en nombre écrasant, il y reste tendis que les membres vont et viennent, et c'est lui qui légifère pour nous. Il est maître absolu du parti républicain.

La faute n'en est peut-être pas entièrement aux Républicains, car ceux-ci, comme hommes, ne sont probablement pas meilleurs ou pires que les autres hommes, mais les chose sont le conséquence inévitable, fatale, du système que suit le parti ; ils ont grandi avec ce dernier, qui ne saurait s'en détruire ; il ne peut ni trouver un remède au mal ni rentrer dans la voie constitutionnelle.

Les désordres, les tentations, la confusion, qui régnent dans la capitale ne sont pas le résultat de notre forme de gouvernement, car, s'il en était ainsi, il nous faudrait avouer que l'œuvre de nos pères est un insuccès ; mais si les choses en sont arrivées à ce point alors que nous avons une population de cinquante millions d'âmes, on se demande, avec inquiétude, dans quelle situation nous nous trouverons quand le chiffre des habitants sera de cent millions.

Ce ne sont pas les hommes d'Etat qui nous renversent, mais un retour aux mœurs conservatrices que la constitution nous indique.

M. Seymour s'élève contre l'esprit de centralisation dont le parti républicain est enlevé, et qui saisit énormément aux négociants, aux agriculteurs de New-York, en ramenant les frais de transport à ce qu'ils étaient il y a quelques années.

La Centralisation de ces frais a permis aux fermiers d'envoyer leurs graines en Europe et ranimé toutes les branches du commerce, mais et, en vertu de cette puissance de centralisation, le Congrès, ainsi qu'en l'a malheureusement, était enhorté à prendre les canaux sous sa protection, les avantages commerciaux de New York seraient exposés à des rivalités, frapperaient à mort la libre navigation et mettraient le nègre et l'industrie à la merci d'une législation que détournait un lobby perpétuel.

Les démocrates sont à même de remporter une splendide victoire en observant la Constitution, en ravivant le souvenir des principes que la guerre avait fait oublier, en suivant une ligne que les Républicains ne peuvent pas suivre, même s'ils le voulaient. " Je n'ai aucun doute, a dit M. Seymour, du succès du parti et du triomphe définitif de ses principes ; je ne doute pas davantage du maintien de nos institutions basées sur la Constitution. Des rapports plus fréquents entre les différentes sections du pays, l'accroissement des bénéfices commerciaux et agricoles, ont amené un esprit de conservation, une intelligence des véritables intérêts, et le peuple reconnaîtra tout ce qui pourrait être un danger pour la paix et la bonne entente."

Le rapport du bureau des statistiques sur les mouvements des principales villes des Etats-Unis est peu favorable à la Nouvelle-Orléans, qui est placée au 15e lieu sur vingt villes citées. New York et Philadelphie sont en tête. Le produit des manufactures de New York dépasse ($323,246) le produit de celles de Philadelphie ($304,891,725. Il y a deux ans, le produit de quatorze de notre ville a certainement la voie qui donne de semblables résultats.

Travaux Législatifs.

Une nomenclature aride des projets de loi présentés à la Législature n'offrirait qu'un médiocre intérêt au lecteur. Nous aimons mieux signaler de temps en temps les mesures qui par leur importance s'imposent à l'attention publique et appellent la discussion.

Les chambres ont admis de trois différents bills pour le règlement de la dette de la Nlle-Orléans. Il y a d'abord le bill dit Morris que M. Richardson a présenté à la chambre et qui a pour objet de convertir les bons consolidés et tous les autres bons auxquels sont attachés des coupons en obligations à quarante ans d'échéance, avec la condition que la ville pourra les racheter en 1900. Le bill porte en outre que la somme d'environ $1,500,000 qu'aurait payée les contribuables pour acquitter les jugements contre la ville, leur sera remboursée en bons à primes.

Les auteurs des deux autres projets d'abolissement de toute espèce de remboursement pour ne pas nommer le chiffre de la dette. L'un de ces derniers bills est l'œuvre de notre administration municipale, qui propose aux porteurs de bons consolidés d'échanger leurs titres contre de nouvelles obligations à quarante ans d'échéance et six pour cent d'intérêt, la ville se réservant le privilège de les racheter en 1905. Le projet a été présenté au Sénat par M. Rogers.

Enfin, M. Harris, sénateur, a saisi ses collègues d'un bill dont les détails ne nous sont pas encore parfaitement connus, et dont l'objet est de remplacer les bons à coupons par de nouvelles obligations à longue échéance, avec privilège de la part de la ville de les racheter en 1910.

Les partisans de bons donnent, nous assure-t-on, la préférence à ce dernier bill.

M. Foster a présenté à la Chambre un bill qui, s'il est voté, fortifiera, croyons-nous, le pouvoir qu'exerce certaine minorité. On sait combien il est difficile à un gouverneur de résister aux sollicitations qui lui sont adressées en faveur de condamnés que la justice du pays, dans un but de protection publique, a privés de leur liberté. Il est bien malaisé de ne pas se laisser attendrir par les pleurs d'une femme, les prières d'un fils, les angoisses de toute une famille éplorée.

Le bill de M. Foster porte que tout condamné qui voudra s'adresser au gouverneur pour obtenir sa grâce ou une commutation de peine, devra d'abord en donner avis dans les journaux, pendant dix jours, en indiquant le lieu où le crime ou le délit a été commis, ainsi que les raisons sur lesquelles il s'appuie pour demander sa libération. Une pareille publicité prévindra sans doute cet abus de la clémence qui provient presque toujours d'un pardonné sentiment de commisération mais qui est incompatible avec l'intérêt de la société.

Nous ne saurions donner la même approbation à un autre projet de loi, dû, nous le savons, par d'excellentes intentions, mais qui aurait de fâcheuses conséquences. Le bill en question propose de réglementer le tarif des chemins de fer qui traversent la Louisiane et d'imposer aux compagnies, pour frais de transport des marchandises, un minimum qu'il leur serait interdit de dépasser. Mais un tarif de chemin de fer, comme celui de toutes les industries pacifiques, est soumis à toutes les variations qui résultent des temps et des circonstances. Et puis la concurrence ne suffit-elle pas pour abaisser les tarifs ? Si elle n'existe pas aujourd'hui, elle existera peut-être demain. L'annuler, ce serait tuer l'industrie libre.

Les capitaux, désireux de se placer en chemins de fer, s'éloignerait de nous, comme ils s'éloignent en ce moment du Texas où les tarifs de voies ferrées sont réglementés, et l'on voit que l'on viendra trouver ici des entraves gênantes et un vexatoire qui répugne souverainement aux hommes d'affaires. En sorte qu'au lieu de travailler à la prospérité de l'Etat, on ne ferait qu'y concourir le mécontentement et le découragement le libre concurrence et la multiplication des railways. Ouvrons largement nos frontières aux capitaux du dehors, permettons-leur de diriger notre sol de chemins de fer, sans leur imposer un tarif inflexible, et nous verrons les compagnies rivales solliciter le patronage public par des réductions successives de prix.

Il est aussi question de prélever sur les navires qui entrent dans notre port une taxe pour subvenir aux dépenses des nouveaux établissements quarantenaires, et un bill a été présenté dans ce but à la législature. La mesure serait clairement inconstitutionnelle. Aucun Etat n'a le droit de prélever, pour un motif quelconque, un impôt sur le commerce maritime, lequel ne relève que du gouvernement général. Si la législature vote le bill en question, les armateurs de la Nouvelle-Orléans n'auront pas de peine à en faire déclarer la nullité. Le Bureau de Santé est une institution locale, et s'il juge à propos d'établir sur différents points des stations de quarantaine, il doit pourvoir à leur entretien. Les fonds lui manquent, sans doute, mais au lieu de mettre à contribution le commerce extérieur, que la législature ouvre un crédit à la commission sanitaire, ou lui impose en même temps une rigoureuse économie, car l'Etat est pauvre et ne peut pas faire de largesses.

Extrait du *Courrier des Etats-Unis* : du 28 mai :

—Il couve en ce moment un grou mondale à Washington. On a, paraît-il, découvert qu'il a été fabriqué dans des proportions inconnues des titres de dette du gouvernement, qui ne sont pas des falsifications, ou des imitations, mais des reproductions, exécutées avec les véritables planches gravées qui servent aux émissions officielles. Comment et par qui ces planches ou leurs duplicates ont été obtenus, c'est un problème que personne n'est en état de résoudre, et à la solution duquel sont occupées toutes les fortes têtes de l'administration. Une des planches en question a été remise entre les mains du secrétaire du Trésor ; elle reproduisait les bons six pour cent devenus remboursables en 1880 : et on pense qu'il existe assez des planches semblables pour le tirage des "certificats d'argent"—*Silver certificates*. Le *Sun*, à la suite d'un article sur ce sujet, conclut ainsi : "Des contrefaçons de certaines pièces des Etats-Unis ont été découvertes. Il y a une quinzaine d'années ; le mystère n'a jamais été éclairci, et ne le sera probablement jamais, jusqu'à ce que le parti républicain soit écarté du pouvoir. Quand ce changement aura lieu, alors le peuple pourra savoir pour la première fois pourquoi les *Grands-Livres* du Trésor ont été mutilés, pourquoi les balances ont été faussées, et pourquoi les dettes de la dette publique ont été altérées dans la proportion de plus de cent millions de dollars."

Jusqu'ici il n'a transpiré sur cette affaire que des renseignements très maigres et très incertains. On parle de vingt-cinq millions de dollars pour le moins qui auraient été ainsi jetés dans la circulation. Mais il n'y a aucune base à ces calculs, et nous devons attendre que l'enquête secrète qui se poursuit ait abouti à quelques révélations authentiques.

Le fond a, jusqu'ici, été sondé, cubaté, du Nord, pour $65,000,000 de bâ, $50,000,000 de maïs, $72,000,000 de comestibles.

Cent millions de trop, qu'il dû pu garder chez lui, sans un peu plus de bon sens pratique et de prévoyance.

—Le Bureau Maléfaut est en pleine activité

Une mesure utile.

Il était temps que le séant de la Louisiane proposât l'abolition de l'article de la loi qui autorise le gouverneur à employer des avocats qui celui de la ville ne peut remplir ses fonctions municipales. Un jugement dénonant de l'une de nos cours condamne la ville à payer, comme honoraires, une somme de $57,763 30, à M. James McConnell, pour services rendus dans différents procès Gaines. Cinquante sept mille sept cent soixante trois piastres et trente cents, n'est un beau denier, et nous connaissons bon nombre d'avocats qui, après un long exercice de leur profession, n'ont pu réaliser pareille somme. Il est vrai qu'ils n'ont pas plaidé pour la ville, qui est tout le monde, qui n'est personne et qu'on peut pressurer à volonté.

En décomposant le chiffre des honoraires accordés, par décret au défendeur, nous découvrons ces trente cents qui nous rendent rêveurs. Que signifient-ils après le chiffre formidable des mille qui précèdent, et à quel effort d'éloquence en témoignent-ils? Eut-ce à la suite d'une séance gagnée qu'ils qui été ajoutés au total rond de cinquante-sept mille sept cent soixante-trois dollars, qu'il veut passer de la caisse de la ville dans celle du membre du barreau ?

Un de nos confrères fait la récapitulation des sommes payées par la corporation aux avocats qu'on adjugeait au sien, dans certaine proche ; le total présente des proportions énormes. Le journal considère comme des donations ces salaires pour services rendus.

Les autorités en sont nourries prodigues ; elles l'ont été moins quand il s'est agi de pourvoir quelques ordinaires qui ont porté la main sur les deniers publics.

Quoi qu'il en soit, la loi qui autorisait le gouverneur à prodiguer ainsi les faveurs et l'argent de la ville à quelques membres du barreau, vient d'être frappée par le Sénat ; elle nous a, en outre, révélé le fâcheux intelligent-dé-nomique dont nos autorités protégent les intérêts de la communauté.

MARK CURTIS nous prie, avec un grandiloquence habituelle, d'insérer à la première colonne littéraire et mentionne que Dimanche, 28 courant, au soir, 1er juin, à sept heures et demie, au Grunewald Hall.

Nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour y être représentés, car nous tenons à constater les excellents résultats obtenus par une institution dont nous avons prédit le succès lorsque nous en avons annoncé l'ouverture, et à rendre hommage au zèle, à la persévérance, à l'énergie, à l'habileté, que Mme Curtis, ainsi que notre ami, le maestro Curtis, ont montrés en vaincu des obstacles qu'ils ont rencontrés.

La valeur de toutes les fermes des Etats-Unis est de $10,196,890,845 ; celle des instruments aratoires, de $405,516,902 ; celle des animaux, de $1,500,487,187 ; celle des engrais achetés et employés en 1879, de $277,508,859 ; celle des bâtisses, des bâtisses et des dépendances, en 1879, de $777,765,723.

—Le Législateur de New York a alloué $1,800,000 pour la restauration du palais, à Albany, qui se trouve dans un état de délabrement, qu'il menace, à tout moment, de tomber sur les têtes des honorables. Le palais d'Etat d'Albany offre un des exemples les plus réussis de l'incurie publique qu'il y ait jamais eu ; quand on l'a commencé ; il devait coûter $4,000,000 au plus ; le dépense s'est déjà élevée à $15,000,000. Quand il sera fini, il ne revisendra pas à moins de $25,000,000. Les entrepreneurs ont, paraît-il, entrepris de ruiner le trésor de l'Etat, avant de finir le monument.

L'émigration fait plus que jamais rage en Europe. On porte actuellement à 2,000 par jour le nombre d'émigrants en Amérique, et nous ne connaîtrons, entre à l'époque du grand exode. On porte à 1,000,000 le nombre probable d'émigrants de cette année.

Edison fait attendre sa machine à faire de la lumière électrique un éclairage pour l'intérieur des maisons. Les établissements de fabrique de gaz de Londres ont doublé leur production. Auraient-ils acquis la conviction que le quinquets du savant américain n'est pas applicable à l'intérieur des édifices.

Si grande est l'hostilité des habitants de San Francisco contre les Chinois dans dans cette ville, qu'un journal de la localité suggère aux maîtres des maisons et aux hôtels de refuser de louer des chambres aux personnes qui auraient du linge blanchi par les Chinois. C'est assez désagréable, dit un journal de l'Ouest, qui, à ce sujet, raconte l'histoire de cet homme qui avait refusé de manger du jambon provenant d'un cochon dont le propriétaire avait voté contre lui.

Les 40 mille ouvriers de Pittsburgh ont annoncé une grève qui commencera le 1er juin. C'est donc aujourd'hui que les puits de cette région houillère vont être abandonnés par les nombreux travailleurs qui en tirèrent journellement de nouvelles richesses. On dit aussi qu'à la suite de la grève beaucoup de fabriques seront fermées durant six mois. Espérons que les capitalistes et les ouvriers finiront par s'entendre.

Un télégramme de San Francisco, dit que, cinq mille jeunes femmes trouveraient immédiatement de l'emploi à San Francisco. Les gages sont avantageux

Le lieutenant Derrinhower, de la "Jeannette," qui est arrivé à New York le 26 mai, se plaint des gênes qui ont eu cours sur la goélette de l'ingénieur Melville. Il le considère comme un brave et honorable gentleman qui a souffert avec lui. Melville a nié de tout son pouvoir dans les conditions où il ne sont trouvés et il a agi avec discernement. Le lieutenant regrette que Melville ne puisse pas lui-même répondre sur les accusations dont il a été l'objet.

Le secrétaire des finances des Etats-Unis a adressé une circulaire aux employés de la douane pour appeler leur attention sur le bill chinois et leur prescrire d'en exécuter les dispositions de façon à éviter de justes sujets de plainte. Il recommande aussi de délivrer aux ouvriers chinois partant des Etats-Unis des certificats dans la forme requise, et si ces ouvriers reviennent de représenter et annuler le certificat.

Nous lisons dans le *Pionnier de l'Assomption*, du 27 mai :

La pluie de dimanche dernier, bien que pas tout à fait assez abondante, a fait cependant un grand bien à la récolte qui commençait à souffrir de la sécheresse. La canne et le maïs ont repris force et vigueur et leur apparence est maintenant superbe.

La baisse dans l'intérieur se fait beaucoup plus rapidement que le bayou. Dans peu de jours il ne restera plus assez d'eau, Dieu merci, que quelques bas fonds. Beaucoup de terres arables sont à découvertes et leurs propriétaires y ont déjà fait passer la charrue et le pioche. Malheureusement, le premier ensemencement en récolté pas bien. Les insectes mangent le maïs aussitôt qu'il commence à germer. Le riz réussit mieux, nous croyons, et on a plus d'espoir pour la récolte.

—Les raisons données par le gouvernement ont été distribuées aux inondés. Par une regrettable erreur, les noms de Pierre Lanaux et Théodore Lanaux n'ont pas été portés sur la liste des victimes de l'inondation. Il serait-il plus temps de remédier à cet oubli ?

Six prix magnifiques — 1865 pianos donnés ; deux pianos, un orgue, une belle à main, un violon et une guitare. A ceux qui achètent de la musique au magasin de Julien Hess 104 rue du Canal. Il est donné un billet d'une grande loterie dont les lots gagnants sont les six prix ci-dessus énumérés.

L'élection législative dans la Charente-Inférieure, en France.

L'élection législative qui a eu lieu hier, dans la Charente-Inférieure, est, quant au résultat, l'exacte reproduction de la précédente élection d'Uzès [Gard], dans laquelle le candidat monarchiste l'a emporté au second tour de scrutin, à la majorité relative, alors que, sur dix-huit mille votants, les deux candidats républicains obtenaient près de douze mille suffrages. Ainsi, grâce à la division des républicains, au manque de discipline, à l'obstination des tenants de l'un et d'autre candidat, il était arrivé ce fait éminemment regrettable, que, dans une circonscription où les électeurs attachés à nos institutions sont, par rapport aux électeurs réactionnaires, dans la proportion de deux contre un, c'est le candidat de ces derniers qui a été élu.

Un fait analogue s'est produit, à la même époque, dans le Pas-de-Calais. On pouvait présumer que la leçon serait comprise par les républicains de tous les départements et que nous n'aurions plus à constater le succès électoral d'un adversaire du régime actuel, dans des collégies où les républicains sont incontestablement en majorité, et en très forte majorité. C'était trop présumer, il paraît, du sens politique et du patriotisme de certains candidats et de certaines coteries.

Effectivement, hier, dans l'arrondissement de Rochefort, arrondissement représenté, depuis un grand nombre d'années, et même sous l'empire, par un républicain éprouvé, l'honorable M. Bethmont, c'est un bonapartiste, M. Roche, qui a été élu au scrutin de ballottage par 5,578 voix, alors que, au premier tour, les trois candidats républicains avaient réuni plus de 9,000 suffrages.

Ces chiffres indiquent à quel point l'oubli de toutes les règles saines en matière électorale, la persistance des compétitions individuelles, le défaut de tout esprit de discipline, peuvent amoindrir à faisceur le suffrage universel et à subordonner les majorités aux minorités. En réalité, depuis le commencement de cette année, voilà trois sièges perdus à la Chambre, par l'effet de la désunion des républicains et du maintien, au second tour de scrutin, de deux ou trois candidatures, entre lesquelles s'éparpillent les voix. C'est là un fait d'une incontestable gravité.

Assurément, étant donnée la grande force, dans le Parlement, du parti républicain, il n'y a pas à craindre que trois ou quatre sièges perdus amènent un défaillement de majorité. Mais, en politique, il n'y a pas seulement à considérer l'état numérique, dans le moment présent, des partis ; il faut aussi tenir grand compte de l'effet moral qui peut résulter de tel ou tel incident.

Prenons, par exemple, l'élection de Rochefort. Voilà un arrondissement qui, depuis quinze ans, avait été constamment représenté par un républicain. Hier, ce même arrondissement élit un bonapartiste. Croit-on que les bonapartistes vont entrer dans une analyse de scrutin, compulser les chiffres, compter les suffrages exprimés, et reconnaître que le succès de leur candidat est dû uniquement à la division de leurs adversaires républicains et que ce candidat n'est pas, en réalité, d'où de la majorité des votants ? Assurément ce n'est point ainsi que vont se passer les choses. Les impérialistes vont prendre l'élection en tête et chanter purement et simplement victoire : Le succès de M. Roche, diront-ils, venant s'ajouter aux récents succès des candidats conservateurs dans le Gard, dans le Pas-de-Calais, prouve que l'opinion républicaine est en décroissance dans le pays.

Cette allégation est sera certainement pas exacte, mais elle pourra trouver quelques crédules parmi le gros du peuple et abuser ceux qui ne jugent que d'après les apparences et qui, en matière de manifestations du vote, ne connaissent que le résultat officiel. Un tel parti-pris est dû au remplacement d'un républicain, donc s'est le parti bonapartiste qui est en hausse dans l'arrondissement où le fait s'est produit et le parti républicain qui a baissé. Tous les calculs des chiffres établis ne détruisent pas cette impression.

Admettons que, trois ou quatre fois encore, des élections comme celles d'Uzès et de Rochefort aient lieu, et les partis hostiles, profondément convaincus, napoléon, de leur impuissance, prennent décisivement pour eux. Recomptant les divisions des républicains, ils tentent de nouveau la fortune électorale et nous obligent ainsi à compter avec eux, ce qui consolidera, au moins, un parti de temps et d'efforts. Quand nous avons tant d'œuvres utiles à accomplir, ce serait bien mal entendre l'intérêt de la République que de vouloir, par notre faute, au temps et chaque élection dépît une lutte pour l'existence et de la prédominance dominante contenait dans l'Assemblée nationale de toutes les espérances monarchistes. Combien faudra-t-il de sièges perdus pour que cela soit compris dans toutes les fractions du parti républicain ?

En outre de l'élection de Rochefort, deux autres élections législatives ont eu lieu hier, l'une à Lisieux, remplacement de la Pulieux (Allier), l'autre dans cette d'Evreux (Eure). Ces deux élections ont été républicaines ; mais certainement, à Evreux, où un candidat monarchiste se présentait, il fut adverse la même situation qu'à Rochefort, et les républicains ne s'étaient entendus pour réunir leurs voix, au second tour de scrutin, sur un seul candidat, M. Bally. L'esprit de discipline a sauvé ici le succès du candidat de gauche. Quelle leçon pour les candidats et les comités républicains de la Charente-Inférieure !

[*Le Temps* du 16 mai]

Un extrait du *Gaulois*, à l'occasion des critiques du discours que M. Gambetta a prononcé au banquet Grévy :

Ces critiques exagérées ne sont que des fantaisies d'adversaires haineux, qui veulent toujours, quand Gambetta a parlé, qu'il ait dit une sottise. Il en dit quelquefois, mais rarement, car il parle avec beaucoup d'esprit. Il a même plus d'esprit dans ses paroles que dans ses conduites.

Ce pays-ci est vraiment étrange. Le voilà qui s'emporte contre Gambetta pour un discours intelligemment et, quand le même Gambetta dénit son blâme, il tombait en pâmoisses pour deux discours qui ne valaient pas mieux. Même à ce banquet, tandis que Clovis était transporté de rage, un jeune homme se précipitait sur la main de M. Gambetta et la baisait. Il nous a rappelé Gambetta lui-même, baisant la main de Jules Favre au banquet donné au grand orateur en 1867, après son discours à l'Académie. Il ne faut pas baiser la main de M. Gambetta, ni la main de personne ; et il ne faut pas crier contre lui, il faut au contraire le respecter, parce que c'est un homme d'un grand talent et d'un grand dévouement à la République française. Voyons, citoyens, est-ce qu'on ne peut pas donner un banquet tranquillement, sans qu'un convive se mette à pousser, et qu'un autre marche sur la table ?

Pour notre part, nous trouvons que M. Gambetta a tous les droits du monde à dîner tranquille. Il n'est plus ni président de la chambre, ni président du cabinet. On n'a plus la moindre raison de dire qu'il exerce un pouvoir occulte. Depuis qu'il a déposé ses projets de loi qui, par parenthèse, ne sont pas très dignes de lui, il ne fait rien de bien comme M. Marcou et M. Salis. Il ne monte pas à la tribune, il n'interrompt plus, il ne donne plus le signal des applaudissements. Il a passé ses vacances chez M. Menier, à Médiel. Il est allé mercredi à ce banquet; mais il nous apprend lui-même qu'il n'a mais de n'y pas parler. C'est presque un sage. Il ne nous faitons pas, tant s'en faut, qu'il persévère dans son mutisme : son silence serait une calamité publique; mais nous souhaitons qu'il attende une bonne occasion, et qu'il fasse un discours bien étudié, où ne sera question ni de loi, ni du 26 janvier, ni du scrutin de liste. Nous formons des vœux, et nous les exprimons franchement, selon notre coutume, parce qu'en dépit de nos désaccords politiques, sa gloire et sa bonne renommée nous sont chères.

On a inauguré à New York dans certains restaurants à la mode un système de dîners nationaux—le jeudi, par exemple, dîner américain—le vendredi, dîner français,—le samedi, dîner allemand, etc., et chacun de ces repas doit consacrer, du commencement à la fin, le caractère de la cuisine nationale dont il porte le nom; et surtout il doit être préparé par des chefs de premier ordre connaissant à fond les différentes applications de l'art culinaire dans les diverses contrées du monde.

Nouvelles Télégraphiques.

Une opinion française.

Paris, 27 mai—La *République Française* écrivait il y a deux jours: "M. de Freycinet sait, aussi bien que nous, que l'apparition du drapeau turc sur le bord du Nil serait le signal de la proclamation d'une guerre sainte contre nous depuis Alexandrie jusqu'à Oran."

Chronique Parisienne.

Nous extrayons de la lettre parisienne transmise par le câble à l'*Evening Telegram* les passages suivants :

On considère à Paris que les affaires égyptiennes tournent à la comédie tout en reconnaissant qu'un seul coup de feu tiré pourrait en faire une sombre tragédie. La situation est exceptionnellement délicate et la France vise avant tout à empêcher l'intervention de la Turquie. La *République française* était sincère quand elle disait il y a deux jours: "M. de Freycinet sait aussi bien que nous que si le drapeau turc vient à flotter sur le Nil ce sera le signal d'une guerre sainte déclarée contre nous depuis Alexandrie jusqu'à Oran."

M. Crispi a répondu à l'assertion d'Emile Olivier prétendant que l'homme d'Etat italien détestait autant la France qu'il aimait l'Allemagne, et dans une entrevue avec le représentant d'un ami du Paris, il a affirmé que la France lui était très sympathique et a dit: "Je préfère le dernier des gamins de Paris au plus grand philosophe allemand. La France n'a rien à craindre de nous; une guerre entre Français et Italiens serait une lutte fratricide."

L'événement de la semaine est la réception de M. Cherbuliez à l'académie française: fils de M. André Cherbuliez, savant professeur d'hébreu de Genève, il était occupé dans cette ville comme professeur particulier, lorsqu'il se fit tout à coup connaître par des œuvres littéraires très distinguées.

Après une fantaisie d'archéologie artistique, *A propos d'un cheval*, ouvrage *athéniens*, il donna une série de romans dont les premiers parurent coupés et exécutés sous l'inspiration de l'ancienne manière de George Sand.

Les principales œuvres de M. Cherbuliez ont été publiées avec beaucoup de succès dans la *Revue des Deux Mondes*, avant de paraître en volume. Rappelons entre autres, le *Comte de Kostka*, le *Prince Vitale, Paule Méré*, roman par lettres, le Roman d'une Honnête Femme, le Grand Œuvre, etc.

C'est M. Renan qui a prononcé le discours de réception ; étonnés par l'audition une nuance vive impatience, car on savait qu'il aurait rompu d'allusions politiques. M. Renan n'a pas ménagé en effet ses critiques au régime républicain, à vertement traité la démocratie et le suffrage universel ; on sonne il n'est mentionné une fois de plus un aristocratie intelligent, ayant peu de foi dans le bon sens de la populace et décidément opposé à la République.

M. et Mme Damalas ont fait leur première rentrée ensemble à Paris, au théâtre de la Gaîté, jeudi, dans la "Dame aux Camélias".

Le salle du théâtre était littéralement pleine et Mme Chérer, au bénéfice de qui la représentation était donnée, a récolté environ 60,000 fr.

Sarah et son mari étaient naturellement très nerveux. Sarah avait l'oeil hagard au début et a d'abord été froidement accueillie. Cependant au fur et à mesure que la pièce s'avançait, Sarah redevenait elle-même. Après le second acte, elle déploya un tel sentiment vrai dans son rôle, que de frénétiques applaudissements retentirent de tous les côtés à la fois. En devenant en lettre à Armand, elle a versé de vraies larmes et dans la scène de la mort elle s'est surpassée.

Une jeune Américaine, Mlle Nordica (née Mordell) doit faire prochainement ses débuts à l'Opéra. Elle est donée, paraît-il, d'une voix qui promet à M. Vaucorbeil se félicite de ce nouvelle étoile qui sera prédestinée dans le rôle d'Ophélie.

Mme la générale Sherman, qui, comme l'on sait, est une ardente catholique, est la seule américaine qui ait encore reçu le fameux ambrême rougissant comme nous le nom de la Rose d'or. Il n'était envoyé jusqu'ici qu'aux reines et aux princesses. Mme Sherman a, en une seule fois, envoyé au Pape $60,000 comme denier de St-Pierre.

Sont promulguées au *Journal officiel* du 16 mai, les lois portant approbation des conventions signées entre la France et la Belgique, d'une part, entre la France et la Belgique, de l'autre, pour la garantie réciproque de la propriété littéraire et artistique.

En outre, le *Journal officiel* publie des décrets rendant les deux conventions exécutoires.

M. et Mme Ella, comptes et banquiers de cette ville, sont maintenant, en l'compté de M. Pall, Wrbnt, Gardner & Co., de Londres et de Paris, 128 rue du Canal, et prennent honneur de recevoir avec demandés de leurs amitiés clientèle, et sollicitent en faveur de la maison, dont l'ancienne et ancienne réputation du public en général. Leur connaissance des banques des marchés et des ressources de la place leur permettent de leur offrir des avantages qu'ils ne peuvent pas offrir